

Dynamique transfrontalière Ouganda-RDC

Cette note stratégique résume les considérations clés relatives à la dynamique transfrontalière entre l'Ouganda et la République démocratique du Congo (RDC) dans le contexte de la flambée épidémique d'Ébola survenue dans le Nord-Kivu et dans les provinces environnantes, en décembre 2018. D'autres enquêtes participatives doivent être menées auprès des populations touchées, mais au vu de la dynamique épidémique actuelle, la priorité a été accordée à la communication des considérations clés et des recommandations immédiates relatives à la participation communautaire.

Cette note stratégique a été élaborée par Juliet Bedford (Anthrologica) et Grace Akello (Gulu University), avec l'assistance de Theresa Jones et Ingrid Gercama (Anthrologica). Elle est basée sur une étude rapide de la littérature grise publiée, de l'expérience de précédentes flambées épidémiques d'Ébola en Ouganda et en RDC, et des conclusions de brèves études menées sur le terrain du 10 au 14 décembre 2018 dans le district de Kasese, en Ouganda*. Des discussions informelles ont eu lieu avec des collègues de l'UNICEF, de l'OMS, de la FICR, d'Oxfam, de l'OIM, de l'USAID, du Groupe de sciences sociales GOARN et d'autres organisations. La note stratégique contient des contributions apportées par des conseillers experts ayant examiné le document avant sa finalisation (indiqués à la fin de la note stratégique). La responsabilité de cette note stratégique revient à la Plateforme Social Science in Humanitarian Action.

* Une brève étude de terrain a été réalisée aux postes de contrôle d'Ébola à la frontière situés au centre commercial de Mpondwe, dans les régions de Katwe et Kayanzi (sur le lac Édouard), à Kithomi (sur la Rivière Tako.), à Kisololo, et Mirami (passage frontalier traversant la rivière Rubhriha) avec des petits commerçants, des agents de sécurité armés et des populations franchissant la frontière. Des agents de santé communautaire ont participé au Centre de Traitement d'Ébola à l'hôpital de Bwera et à l'hôpital Kagando.

Considérations clés et recommandations

- **Région frontalière** : La frontière entre l'Ouganda et la RDC est extrêmement poreuse. La nature informelle de nombreuses interactions transfrontalières doit être prise en considération. Il peut être plus judicieux de considérer la région frontalière en tant qu'entité (ou groupe d'entités) en soi plutôt que de définir des zones comme étant associées à la RDC et/ou à l'Ouganda. Dans ce contexte, la complexité de la mise en œuvre de mécanismes de contrôle aux frontières relatifs au virus Ébola ne doit pas être sous-estimée.
- **Surveillance transfrontalière** : Il est impossible de mettre en œuvre une surveillance et un contrôle efficaces le long de toute la frontière entre l'Ouganda et la RDC, et les nombreuses agences de surveillance des frontières disposent d'une capacité de patrouille limitée. Les tentatives de réglementation officielle le long des frontières ont, dans une très large mesure, échoué dans le passé, et les mesures de surveillance doivent être envisagées dans le contexte de soupçons préexistants d'exploitation politique et/ou économique. Les observations réalisées à plusieurs postes frontières (par exemple, à Mpondwe, en décembre 2018) ont mis en évidence le fait que la présence dominante n'était pas celle des membres du personnel médical mais plutôt des soldats armés de la Force de défense du peuple ougandais (UPDF), dont l'attention était principalement concentrée sur les Congolais de langue swahili qui entrent en Ouganda en provenance de la province du Nord-Kivu. Il semble que nombre d'entre eux aient été arrêtés sans raison et/ou qu'il leur ait été demandé de payer pour traverser la frontière, tandis que les Ougandais qui revenaient dans le pays n'étaient pas toujours contrôlés. Il existe de nombreux postes frontière informels, y compris des itinéraires de contrebande, qui permettent aux populations de traverser sans se faire repérer (souvent à pied ou par bateau). Il a été signalé que les populations évitaient les points de passage officiels afin « d'esquiver les formalités » et d'éviter les longs délais d'attente, les mesures de surveillance et les taxes « variables selon les circonstances ». Une surveillance communautaire utilisant des structures localisées et les réseaux sociaux (avec l'assistance de partenaires tels que la Croix-Rouge Ougandaise) pourrait par conséquent s'avérer plus efficace que des interventions appliquées de manière verticale.
- **Participation communautaire** : La participation des communautés est essentielle, non seulement aux postes frontières mais également au niveau communautaire au sens plus large. L'établissement de mécanismes visant à un dialogue durable est essentiel. Outre le fait de fournir des informations, la riposte doit tirer des enseignements des communautés et être suffisamment souple pour adapter les stratégies d'intervention et de participation sur la base des retours des communautés. Faire preuve de responsabilité vis-à-vis des besoins de la communauté et agir selon les retours communautaires permettra également de se protéger contre la « lassitude ». Les structures gouvernementales locales (comme par exemple, le Commissaire résident du district, le président du sous-comté et les présidents locaux au niveau des districts et des villages) peuvent s'avérer des points de pénétration efficaces au sein des communautés. Mais de nombreux individus dans les zones frontalières sont habitués à échapper à la surveillance. Par conséquent, il est essentiel que les initiatives de participation développent la confiance afin que les communautés ne se sentent pas sous la contrainte. La participation communautaire doit, par conséquent, œuvrer en étroite collaboration avec les mécanismes de surveillance gérés par les communautés, et l'on recommande que l'accent soit mis sur les objectifs et actions inhérents à la prévention (plutôt qu'à la préparation). L'établissement de relations avec les associations locales est essentiel dans la mesure où elles atteignent beaucoup de gens et ont la confiance de leurs membres ; ces groupes comprennent les associations de transporteurs (bus, chauffeurs routiers, taxis, « *bodaboda* » ou taxis motos), les associations professionnelles et les associations de guérisseurs traditionnels. Les populations vulnérables ou marginalisées, y compris les pêcheurs, doivent être délibérément incluses.
- **Langue et appartenance ethnique** : Les modèles sociolinguistiques ont été influencés par la politique et l'histoire de la Région des Grands Lacs, avec des implications complexes sur la citoyenneté, l'émigration, le commerce et la stigmatisation. De nombreux résidents de régions frontalières sont multilingues, mais les préjugés persistent en ce qui concerne l'utilisation de la langue / de dialectes et de leur lien avec l'identité. Il a été signalé que, pour de nombreuses personnes, l'appartenance ethnique et les liens sociaux sont plus importants que l'affiliation nationale. Il est nécessaire de comprendre quelles langues locales seraient utilisées avec la meilleure efficacité dans le cadre de la riposte, en particulier pour l'engagement direct de la communauté.

- **Voies commerciales, marchés et commerçants participant** : Établir la cartographie des réseaux commerciaux contribuera à fournir des indications essentielles sur les voies de transmission potentielles et les canaux de communications existants (au sein des zones frontalières immédiates et au-delà). La riposte doit œuvrer directement en collaboration avec les associations de chefs d'entreprise, comme par exemple la *Fédération des Entreprises du Congo* (FEC), une association nationale de chefs de grandes entreprises disposant de filiales dans toute la RDC. Les bureaux de la FEC sont organisés en tant que structures cadres ; ainsi, les sections de Beni, Butembo et Goma doivent être directement impliquées dans la diffusion d'informations auprès de bureaux auxiliaires sur l'ensemble de leurs territoires et au-delà de la frontière. Dans la mesure où la plupart des activités commerciales réalisées à cette frontière sont informelles, il est également essentiel d'impliquer les petites coopératives de commerçants transfrontalières (comme par exemple le *Bas Peuple* en RDC) et les associations qui regroupent des commerçants informels autour de produits de base spécifiques (*associations de petits commerçants transfrontaliers*). Il existe des associations de commerce locales à Mpondwe et Bwera ainsi qu'une communauté des affaires considérable à Kasese. Les gros acheteurs de café et de cacao, tels qu'Esco et Olam à Bundibugyo et Bakwanye, disposent de vastes réseaux transfrontaliers qui mettent en relation les agriculteurs, les intermédiaires et les petits commerçants au sein de la région frontalière. Il existe également de nombreuses associations d'exploitants agricoles, telles que la coopérative de Nyakatonzi et l'union coopérative de Nyakatora. Les marchés constituent des sites importants pour se réunir et renforcer les liens, ainsi que le commerce, l'engagement communautaire et l'introduction de mécanismes de protection simples tels que les postes de lavage des mains. Les femmes jouent un rôle essentiel dans le commerce transfrontalier, et les marchés constituent une excellente occasion de collaborer directement avec des femmes (petites commerçantes et consommatrices) susceptibles de ne pas être incluses ni participer à d'autres initiatives au niveau communautaire¹. Au cours du travail d'observation mené à plusieurs postes frontière (en décembre 2018), les commerçants ont suggéré que le virus « *Ébola était politique* » et ils se demandaient si la flambée épidémique était véritable parce qu'ils n'avaient « *vu* » aucun cas malgré leurs nombreux déplacements dans la province du Nord-Kivu. Les commerçants au poste frontière de Bwera étaient frustrés par la « *perturbation* » causée par le fait d'être contraints de se laver les mains et par le temps supplémentaire que cela prenait pour traverser la frontière en raison de la surveillance. Ils ont estimé que le virus Ébola n'était qu'un « *stratagème* » destiné à des fins politiques et financières. Les agriculteurs, transporteurs et commerçants le long de la chaîne de commercialisation considèrent qu'il y a un intérêt financier à garantir le transit sécurisé et la vente de marchandises et, par conséquent, l'endiguement rapide du virus Ébola. De ce fait, les activités liées au commerce peuvent renforcer fortement la participation communautaire.
- **Réfugiés** : Outre les efforts de préparation/prévention concernant les principaux camps de réfugiés, la riposte devrait associer les agences clés qui constituent des points de rassemblement pour les réfugiés, et les acteurs qui fournissent une assistance aux réfugiés sans papiers au moment de leur arrivée dans le pays, comme par exemple les églises congolaises en Ouganda, le Refugee Law Project, InterAid et la Société d'aide aux immigrants juifs (HIAS). La majorité des réfugiés ne s'installent pas dans des camps officiels mais s'intègrent au sein de communautés d'accueil, en faisant appel aux réseaux sociaux de proches, d'amis et de dirigeants locaux pour obtenir une assistance (plutôt qu'aux autorités officielles). Les efforts de participation communautaire doivent délibérément inclure ces réseaux, notamment en ce qui concerne la surveillance au niveau communautaire discutée ci-dessus.
- **Noël** : Une mobilité accrue est attendue à l'approche de Noël. Les individus rentrent dans leurs villages nats et ceux de leurs conjoints pour passer du temps avec leurs familles élargies, les étudiants rentrent chez eux à la fin de l'année universitaire, la fréquentation des marchés a souvent tendance à augmenter. Les conflits et actes de violence ont souvent tendance à augmenter à cette période de l'année et contribuent à une mobilité accrue. Il y a, par conséquent, une augmentation de mouvement national et transfrontalier, et cela est susceptible d'avoir un impact sur les zones classées comme présentant un risque faible et modéré, en plus des zones présentant un risque élevé. Il est recommandé que la riposte rétablisse des liens avec les chefs religieux afin qu'ils diffusent des informations détaillées sur les activités de riposte et des messages de prévention, et pour que des initiatives de participation communautaire soient réalisées dans les lieux de culte.

Postes frontière

- **Régions frontalières ougandaises** : L'Ouganda partage une frontière de 2698 km avec la RDC. En raison de la flambée épidémique d'Ébola actuelle dans les Provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri (RDC), le Ministère de la santé ougandais a classé 20 districts comme présentant un risque élevé (ceux qui ont un lien direct avec la province du Nord-Kivu et la province de l'Ituri, et les districts d'accueil des réfugiés congolais : Ntoroko, Kasese, Kabarole, Bundibugyo, Bunyangabu, Kanungu, Kisoro, Rukungiri, Rubirizi, Kikuube, Kamwenge, Kyegegwa, Kyenjojo, Isingiro, Buliisa, Hoima, Kagadi, Pakwach, Kampala, Wakiso) et dix districts comme présentant un risque modéré (ceux qui ont des liens directs avec la RDC mais qui ne partagent pas de frontière avec les Provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri ou d'autres districts d'accueil de réfugiés : Arua, Maracha, Nebbi, Zombo, Yumbe, Moyo, Adjumani, Koboko, Lamwo, Kabale) (voir Carte 1 à la fin de la note stratégique). La frontière ne s'étend pas uniquement par voie terrestre mais également de l'autre côté du Lac Édouard (qui borde les districts de Kasese et de Kanungu) et du Lac Albert (qui borde les districts de Ntoroko, Kagadi, Kikuube, Hoima et Buliisa). La délimitation des frontières entre l'Ouganda et la RDC sur le lac demeure floue. Le rapport de situation de l'OMS du 12 décembre 2018 a confirmé qu'il existait 71 points d'entrée / points de passage sur la frontière entre l'Ouganda et la RDC, dont 64 procédaient activement au contrôle des voyageurs et à la décontamination de véhicules le 10 décembre².
- **Points de passage frontaliers officiels et non officiels** : Tous les districts présentant un risque élevé disposent de points de passage frontaliers officiels et non officiels (voir Carte 2 à la fin de la note stratégique). Certains points de passage sont dotés de différents niveaux d'infrastructure de chaque côté de la frontière. Le côté ougandais de la frontière de Mpondwe, par exemple, est officialisé, tandis que la RDC est moins équipé, et les commerçants du côté RDC ont tendance à « *disparaître rapidement dans la forêt* ». Officiellement, l'Ouganda délivre un visa aux citoyens congolais moyennant 50 dollars américains, tandis que la RDC délivre un visa aux citoyens ougandais moyennant 100 dollars américains. Ces procédures officielles ne sont pas toujours appliquées (par exemple, les commerçants qui traversent la frontière les jours de marché n'ont pas besoin de présenter de visa ni de fournir des documents officiels), et les populations qui résident dans la zone frontalière peuvent obtenir des autorisations quotidiennes pour traverser la frontière gratuitement et voyager dans un rayon de 15 km. Cependant, les postes de frontière officiels sont connus en tant que lieux de services publics soutirant des « taxes », et la corruption est généralisée des deux côtés de la frontière entre la RDC et l'Ouganda. À Lubiliha/Mpondwe, par exemple, de petits paiements facilitent le commerce informel et la contrebande de marchandises illicites³. De nombreuses agences gouvernementales sont actives des deux côtés de la

frontière. Sur le côté RDC, par exemple, elles incluent la *Direction Générale des Douanes et Accises* (DGDA), l'*Office Congolais de Contrôle* (OCC), la *Direction Générale de Migration* (DGM), la police des frontières, le service d'hygiène, l'*Agence Nationale de Renseignements* (ANR), le *Département de Sécurité des Frontières* (DSF) et la garde présidentielle.⁴ De manière générale, les agences gouvernementales sont considérées avec un degré de méfiance élevé. La charge fiscale officielle imposée sur certains produits de base peut être élevée, et des accords « négociés » ou « informels » sont souvent privilégiés, mais les autorités sont réputées pour extorquer des paiements exagérés. Il a été signalé que certains individus possédaient des documents émanant des deux pays et utilisaient deux pièces d'identité (y compris de faux permis de conduire et de fausses cartes d'identité d'électeurs obtenues lors des élections de 2006 et 2011) afin d'être exemptés du paiement de certaines taxes. Il convient également de noter que des documents liés à la santé (notamment des certificats de vaccination contre la fièvre jaune) ont été dans le passé prétextes à extorsion aux postes frontière. Lors des observations réalisées à plusieurs points de passage frontaliers en décembre 2018, des fonctionnaires ont été vus en train d'extorquer des paiements et plusieurs d'entre eux ont convenu du fait que le coût inhérent au passage de la frontière avait triplé au cours des dernières semaines en raison de la « menace pour la sécurité » actuelle générée par le virus Ébola et du « risque présenté par les Congolais » pour l'Ouganda. Pour éviter les taxes et les difficultés aux postes frontières, de nombreux individus traversent à des points non officiels et empruntent des itinéraires de contrebande, souvent la nuit. (Il a été observé que les postes frontières officiels étaient « fermés » la nuit et que l'armée ougandaise procédait à l'« arrestation » de ceux qui tentaient de traverser).

- Habitudes migratoires** : À partir des zones frontalières immédiates, il existe plusieurs grands axes routiers qui permettent aux populations de pénétrer plus loin en Ouganda et en RDC ainsi que dans les pays avoisinants. Ceux-ci incluent les voies de Beni et Butembo à Kasindi-Mpondwe-Kasese et Beni-Mbau-Kamango-Bundibugyo-Fort Portal. Le récent effondrement du pont Semliki (entre Beni et Kisindi) implique que les échanges commerciaux et les déplacements vers Beni doivent transiter par Butembo sur la route de Karuruma, qui est connue pour son insécurité. À défaut, ceux qui souhaitent se rendre à Watalinga en provenance de Beni-Kasindi peuvent choisir d'emprunter la route Lubiliha-Kasese-Fort Portal, plutôt que de traverser le territoire congolais. La route Kabale-Kisoro a été goudronnée récemment et s'étend jusqu'à Mbarara, Masaka, et Kampala. Le point de passage frontalier principal sur la route reliant Bunagana (RDC) à Bugana (Ouganda), est situé à environ 80 km au nord de Goma. La route Mpondwe-Kasese-Fort Portal s'étend sur 134 km à partir du poste frontière de Mpondwe (également dénommé Lubiliha) et en direction de Fort Portal Town, la principale ville du district de Kabarole. Il y a ensuite une autoroute à deux voies en direction de Kampala. De nombreux bus traversent Kabale en provenance de la RDC et du Rwanda en direction des districts frontaliers tels que Kisoro, et des bus en provenance de Kabale relient également directement Kigali au Rwanda. En outre, il y a des aéroports à Beni et Bunia (RDC) ainsi qu'à Kasese, Kisoro et Bundibugyo (Ouganda). Les aéroports de Kasese et Kisoro proposent des vols pour Entebbe. Le voyage vers Kampala en provenance de Kasese peut également être effectué par train de nuit, et au nord, les voyageurs peuvent également prendre des trains de voyageurs à Pakwach dans le district de Nebbi à destination de Lira et Gulu. Les infrastructures privées ont également été développées dans cette région. Autour du Lac Albert, par exemple, des routes ont été construites pour soutenir les industries minières et forestières (illégales) et il existe des vols affrétés à destination de la réserve naturelle de Kabwoya. Les déplacements transfrontaliers à travers les lacs sont générés par la pêche (légale et illégale), les activités commerciales inhérentes au lac (par exemple, le sel de Katwe), le transport de marchandises de base vers la RDC, y compris des produits agricoles (par exemple le café) et les deux lacs présentent des mouvements migratoires enregistrés et non enregistrés.
- Points de contrôle des flux établis par l'OIM** : L'OIM Ouganda contrôle les flux de migration mixte le long de la frontière avec la RDC par l'intermédiaire de six points de contrôle des flux situés de manière stratégique à : Butogo (district de Bundibugyo), Busunga (district de Bundibugyo), Kanara (district de Ntoroko), Kisoro (district de Kisoro), Mpondwe (district de Kasese) et Nsonga (district de Buikwe). Au cours de la période de deux semaines du 15 au 30 novembre 2018, un total de 12 219 déplacements a été observé correspondant à 65 % d'entrées en Ouganda et 35 % de sorties. Parmi les populations quittant l'Ouganda, 69 % se rendaient dans les provinces du Nord-Kivu ou de l'Ituri, tandis que 17 % des populations entrant en Ouganda le faisaient pour des motifs liés au conflit. Parmi le total des déplacements observés, 56 % concernaient des femmes et 45 % des hommes ; 72 % ont déclaré être des ressortissants congolais. Plus de 60 % du total des déplacements observés ont été réalisés avec l'intention d'un séjour de moins d'une semaine, et les principales raisons invoquées pour traverser la frontière étaient exercer des activités économiques et rendre visite aux familles. Vingt-sept pour cent des déplacements étaient motivés par le fait de « fuir les conflits ».⁵
- Contrôle à la frontière** : Le rapport de situation de l'OMS du 12 décembre 2018 met en évidence le fait qu'au 9 décembre 2018, sur tous les points d'entrée ou points de contrôle surveillés en RDC, 19 millions de voyageurs avaient été contrôlés, 18 millions de voyageurs s'étaient lavé les mains et 16,5 millions de voyageurs avaient été sensibilisés au virus Ébola, depuis le début des contrôles transfrontaliers en raison de la flambée épidémique. Le contrôle a généré le signalement de 132 alertes, dont 44 validées au point d'entrée ou au point de contrôle, dont deux correspondaient à des cas confirmés². Il convient de noter que les agents de l'État sont souvent considérés avec méfiance à la frontière et la présence de l'armée nationale (UPDF) est susceptible d'exacerber les tensions existantes. Les mouvements transfrontaliers ont été soumis à la surveillance militaire pendant de nombreuses années en raison de l'insurrection des Forces démocratiques alliées (ADF), mais la surveillance est plus intensive depuis le lancement de l'opération Usalama par l'UPDF en avril 2016 et le récent déploiement de l'UPDF et de la Brigade alpine de l'UPDF afin de protéger la frontière contre les incursions des Forces démocratiques alliées. Le renforcement de la capacité de surveillance de l'UPDF pour détecter la présence du virus Ébola à la frontière survient à un moment où la sécurisation de la frontière a été renforcée d'abord dans le contexte des Forces démocratiques alliées et également à l'approche des élections en RDC (discutées ci-dessous).

Appartenance ethnique, linguistique et liens sociaux

- Langue et appartenance ethnique** : Les frontières postcoloniales traversent des zones ethniques et communautaires traditionnelles. Les répartitions sociolinguistiques ont été influencées par la politique et l'histoire de la Région des Grands Lacs, et ont des implications complexes sur la citoyenneté, l'émigration, le commerce et la stigmatisation. De nombreux résidents de régions frontalières sont multilingues, mais l'utilisation de la langue / du dialecte peut toujours être préjudiciable et elle est liée à l'identité. Pour de nombreuses personnes, l'appartenance ethnique et les liens sociaux sont plus importants que l'appartenance nationale. En Ouganda, l'anglais est utilisé en tant que langue officielle (dans l'administration, les médias et l'éducation etc.) ; en RDC, la langue administrative officielle est le français, même si dans l'Est de la RDC, le Swahili local est davantage parlé

couramment. Tandis que le swahili ougandais est largement compris (il est utilisé par l'armée, la police, etc.), il ne doit pas être utilisé en tant que langue de communication, sauf dans les villes les plus importantes situées dans des zones frontalières et parmi certains groupes professionnels. Il existe plusieurs langues locales associées avec différents groupes ethniques, et celles-ci devraient être comprises au niveau local pour être utilisées dans le cadre de la riposte (notamment pour la participation communautaire directe). Dans le nord de la province du Nord-Kivu (le *Grand Nord*), le kinande et le kikongo sont parlés principalement dans les zones frontalières, mais dans les zones frontalières situées au sud de la province du Nord-Kivu (le *Petit Nord*) le kinyabwisha et le kinyarwanda constituent les langues principales. Au nord du Lac Albert (aux environs d'Arua) les populations parlent des langues nilotiques, et au bord et au sud du Lac Albert, la population parle plusieurs langues bantoues. Des groupes de « pygmées » fortement marginalisés vivent également dans les zones frontalières. Ils ne constituent pas un groupe homogène, mais possèdent des coutumes et des structures de leadership différentes et, encore une fois, disposent de parenté et réseaux sociaux et commerciaux de chaque côté de la frontière.

- **La vie transfrontalière** : Traverser la frontière fait partie de la vie quotidienne de nombreuses personnes. Outre le commerce (discuté ci-dessous), les populations traversent pour se rendre à l'école et à l'université, pour fréquenter leur lieu de culte privilégié, pour participer à des événements sociaux et pour recevoir des soins médicaux (discuté ci-dessous). Ce mouvement est généré par la perception de la qualité des services, plus élevée en Ouganda comparativement à la RDC. Il est courant que des membres d'une famille vivent de chaque côté de la frontière, et les populations conservent généralement un logement des deux côtés. En raison de l'insécurité associée aux zones frontalières, certains Congolais (en particulier les hommes d'affaires et les commerçants) choisissent de passer la journée en RDC et la nuit en Ouganda. Traverser la frontière (« *sans effort bureaucratique* ») est également habituel pour les occasions spéciales, y compris les mariages et les inhumations. Souvent, plusieurs centaines de personnes participent aux cérémonies de mariage, en provenance des deux côtés de la frontière. Les mariages mixtes sont généralement acceptés, et le mariage est souvent considéré comme une union entre des familles autant qu'entre des individus, ce qui contribue à renforcer les liens de parenté. Il a été signalé que de nombreuses communautés transfrontalières considéraient les procédures formelles à la frontière comme destinées aux « invités » (y compris les chauffeurs routiers et les individus en transit) plutôt qu'à elles-mêmes. Lors des observations réalisées dans le district de Kesese (en décembre 2018), par exemple, les communautés ont mis en avant les relations familiales entre Bakonzo (Ouganda) et Kinande (RDC), et le fait que les locaux (parfois connus des autorités frontalières) traversaient souvent dans les deux sens au cours d'une journée sans être contrôlés.
- **Pêcheurs** : La pêche est un moyen de subsistance crucial pour les milliers d'individus résidant sur ou autour du Lac Albert et du Lac Édouard ; toutefois les pêcheurs sont marginalisés d'un point de vue socioéconomique, politique et géographique⁶. Les pêcheurs sont généralement des hommes, tandis que ceux qui traitent le poisson sont généralement des femmes, et les commerçants sont à la fois des hommes et des femmes. Ils sont extrêmement mobiles, se déplaçant souvent entre des villages de pêcheurs éloignés ou des « camps » situés au bord du lac (dont certains sont uniquement accessibles par l'eau) et passent de longues périodes de temps sur le (les) lac(s). Les fluctuations des stocks de poissons constituent également un facteur de mobilité, favorisant les mouvements y compris le long du Nil, au nord du Lac Albert (le long de Panyimur, Rhino camp en direction de Moyo et Adjumani). La pêche est exercée à la fois de manière légale et illégale, la manière illégale impliquant des bateaux qui ne sont pas enregistrés, utilisant des techniques illégales (par exemple, avec des filets à mailles fines) et/ou dans des zones interdites (comme par exemple des frayères). Les pêcheurs sont sujets aux maladies transmises par l'eau telles que la schistosomiase et le choléra en raison des mauvaises conditions d'hygiène et d'assainissement⁷. Etant donné leurs vulnérabilités connues, il est essentiel que les pêcheurs soient impliqués de manière directe dans la riposte, à travers leurs propres structures organisationnelles et de leadership et par l'intermédiaire des Unités de gestion des plages, qui opèrent en tant que système de municipalité local sur les sites de pêche.

Commerce et ressources naturelles

- **Commerce** : L'histoire des échanges commerciaux entre l'Ouganda, la RDC, le Sud-Soudan et le Rwanda est antérieure à la période coloniale et le commerce transfrontalier fait partie intégrante de l'identité sociale de certains groupes⁸. La majorité des produits manufacturés en RDC sont importés et l'Observatory of Economic Complexity (OEC) a conclu que l'Ouganda réalisait des exportations annuelles vers la RDC à hauteur de 176 millions de dollars américains⁹. La plupart des échanges commerciaux entre les Provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri et l'Ouganda traversent quatre postes frontière principaux : Mpondwe (district de Kasese), Bundibugyo (district de Fort Portal), Bunagana (district de Kisoro), et Goli (district de Nebbi, échanges commerciaux avec l'Ituri). L'un des principaux itinéraires commerciaux dans le nord-ouest de l'Ouganda et de la RDC est situé entre Arua (nord de l'Ouganda) et le marché d'Ariwara (Province de l'Ituri, RDC). Dans le passé, l'Ouganda détenait un rôle dominant dans le contrôle du commerce transfrontalier et en a tiré un maximum de bénéfices, bien que, plus récemment, Beni et Butembo aient joué des rôles de plus en plus importants dans le commerce régional^{1,10}. Les questions relatives à la sécurité, les développements des infrastructures et les politiques gouvernementales ont eu un impact profond sur les flux régionaux de commerce transfrontalier au cours des dernières années, et les prix continuent de fluctuer. En avril 2018, l'Ouganda et la RDC ont signé un accord pour retirer les barrières commerciales non tarifaires afin de stimuler les échanges commerciaux, et les deux pays font partie du bloc commercial du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et du dispositif du Régime commercial simplifié. Fin 2018, les « postes frontière à arrêt unique » et les « zones d'exportation frontalière » (comme à Mpondwe) devaient avoir été établies dans tous les principaux ports d'entrée ougandais, en utilisant les fonds provenant de la Banque mondiale. Les relations entre les commerçants, les autorités gouvernementales (y compris les agents des douanes et les forces de sécurité) et l'élite commerciale et politique, nationale et régionale, ont été bien documentés, y compris les flux monétaires et d'influence¹¹. Les autorités gouvernementales locales ont une histoire de dissimulation des informations émanant de leurs coordinateurs locaux et des autorités fiscales. Ceci est généralement réalisé en sous-déclarant des échanges commerciaux et par le biais des tarifs « non officiels » appliqués sur les postes frontière individuels, avec les autorités locales « vendant » leurs connaissances et relations locales aux autorités centrales tout en réalisant également des bénéfices. Il a été suggéré que les agents frontaliers étaient susceptibles de percevoir les interventions à grande échelle organisées au niveau central comme un effort pour limiter leurs propres pratiques « non officielles », qui pourraient générer leur réticence à partager des informations et (par inadvertance) saboter les efforts de surveillance¹². Il est par conséquent impératif que les agents frontaliers soient directement impliqués dans la riposte afin de garantir leur compréhension des risques (vis-à-vis d'eux-mêmes et de la communauté élargie) et que cela n'entrave pas les contrôles et la surveillance aux postes frontière officiels et non officiels.

- **Jours de marché** : Chaque jour peut être caractérisé comme étant un jour de marché le long de la frontière, avec les villes situées côté Ouganda et côté RDC se « relayant » de manière à ce que les petits commerçants puissent se déplacer entre les marchés sans conflits d'horaires. Par conséquent, le mouvement à travers des postes frontière spécifiques augmente les jours de marché, notamment parce que les marchés sont également des sites offrant des services (comme par exemple des soins de santé et des services commerciaux) ainsi que des échanges commerciaux. À proximité de Mpondwe, par exemple, le nombre de personnes traversant la frontière pour se rendre au marché peut aller jusqu'à 20 000 (comparativement à environ 600-900 les autres jours)¹³. Le marché de Mpondwe, situé directement sur la frontière dans la « zone inhabitée entre les deux états », attire des marchandises en provenance de la circonscription élargie, dont Kasese (à 58 km à l'est). Le marché représente un comptoir de commerce de bétail pour la région, et le bétail acheté à Mpondwe est transporté en RDC par des éleveurs embauchés localement.³ Un autre marché transfrontalier important est celui de Bunagana-Bunagana (lundi et mardi à Kisoro, et mardi et vendredi côté RDC). Tandis qu'une partie significative des échanges commerciaux réalisés autour du Lac Édouard est basée sur le troc (avec du café exporté en échange de produits de base), les transactions des deux côtés de la frontière sont souvent réalisées en Shillings ougandais, et le dollar américain est parfois utilisé en tant qu'intermédiaire.
- **Commerce informel et contrebande** : La plupart des échanges commerciaux sont réalisés en dehors du cadre légal des postes frontière officiels, mais les lignes entre commerce « formel » et « informel » sont floues et il y a un degré élevé d'interaction entre les secteurs. Le « commerce informel » fait référence aux pratiques qui constituent une infraction à la réglementation nationale car, dans une certaine mesure, elles permettent d'échapper au paiement de taxes de douane aux frontières : les marchandises elles-mêmes, ainsi que les modes de commerce et de transport sont, par ailleurs, légaux. La contrebande est presque considérée comme une culture dans ces zones transfrontalières, où les populations évitent les autorités par principe, et les contrebandiers sont souvent arrêtés alors qu'ils transportent des marchandises réellement exonérées de taxes¹¹. Dans certaines zones, cependant, des vastes échanges transfrontaliers basés sur la contrebande continuent (comme dans la région West Nile) et on estime que plus de 300 voies de contrebande sont opérationnelles à la frontière entre Ouganda et RD Congo au nord-ouest de l'Ouganda. Outre la contrebande à bas bruit, le récent rapport d'experts des NU a conclu que l'or, le bois et l'ivoire étaient toujours introduits clandestinement de l'autre côté de la frontière congolaise, en Ouganda, avant d'être exportés sur les marchés internationaux¹⁴. Le commerce de bois illégal se poursuit avec des réseaux dans les provinces du Kivu, de l'Ituri et en Ouganda. Une zone de déforestation majeure est la forêt de l'Ituri, à l'ouest de Beni et Butembo, et au nord le long de la route reliant Beni à Mambasa. Le bois en provenance de cette région est principalement exporté en Ouganda à travers la poste frontière de Mpondwe, tandis que d'autres centres d'exploitation forestière importants sont situés le long de la route reliant Beni à Komanda, à Eringeti, Luna et Idohu. Il existe également des sites de vente informelle de charbon, de drogues illégales, d'alcool et de bois. De grandes quantités d'essence traversent la frontière dans les deux sens, d'abord en RDC pour bénéficier de tarifs négociés puis de retour en Ouganda en empruntant des itinéraires commerciaux informels autour de Mpondwe. Le commerce transfrontalier est facilité par de multiples intervenants locaux, y compris des « passeurs » qui ont une bonne connaissance des postes frontière non officiels et des petites routes illégales (routes « panya »). Ces intermédiaires jouent un rôle essentiel dans la facilitation des échanges commerciaux. Ils ont établi des relations avec les autorités locales et représentent souvent un groupe de commerçants dans les négociations visant à réduire les droits et taxes informelles. Les communautés sont « soutenues » pour qu'elles s'abstiennent de signaler les activités illégales des intermédiaires ; ceux-ci en retour organisent des « faveurs », comme par exemple, trouver un emploi, régler des frais de scolarité, mettre des ambulances à disposition, régler les soins médicaux et améliorer les infrastructures locales (tout cela faisant office de sécurité sociale locale). En résumé, l'économie informelle conserve sa propre autorité de régulation indépendante^{11,15}.

Services de santé

- **Recours à une assistance médicale transfrontalière** : Le système de santé déficient en RDC, et notamment dans les zones de santé affectées par le virus Ébola des provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, encourage les populations à recourir à des services médicaux en Ouganda. Les hôpitaux de référence dans les districts frontaliers sont signalés comme étant fréquentés à la fois par des ressortissants congolais et ougandais (et il a été suggéré que des membres des groupes armés étaient susceptibles de traverser la frontière en provenance de RDC pour obtenir un traitement auprès d'établissements fiables tels que l'hôpital de Bundibugyo, bien qu'une enquête plus approfondie soit nécessaire). D'après l'OIM, 5 % des mouvements transfrontaliers enregistrés entre le 15 et le 30 novembre 2018 étaient liés à des recours aux soins médicaux⁵. Bien que les centres médicaux en Ouganda offrent un niveau de soin plus élevé qu'en RDC, il ne faut pas croire que tous les centres, notamment ceux situés dans les zones frontalières, disposent d'une capacité de diagnostic, de personnel médical qualifié ou de mesures de contrôle de prévention de l'infection suffisantes, en particulier concernant le virus Ébola.¹⁶ Une récente note de préparation élaborée par l'USAID concluait que malgré le fait que la plupart des centres médicaux en Ouganda disposaient des stations de lavage des mains appropriées, beaucoup n'étaient pas utilisées en routine, ce qui indique que la perception du risque inhérent au virus Ébola demeurent faibles.¹⁷
- **Établissements privés, pharmacies et médecine traditionnelle** : Pour de nombreux individus dans les zones frontalières, l'accès aux services de santé publics est limité, et les pharmacies sont couramment fréquentées. Les établissements privés sont également très communs et, dans les zones périphériques (telles que les districts frontaliers), ils dispensent souvent des soins de routine conformes aux services gouvernementaux (par exemple, participation à des campagnes nationales d'immunisation). Les prestataires de soins de santé non réglementés, y compris les guérisseurs et herboristes traditionnels, opèrent dans toute la région et l'utilisation de la médecine traditionnelle est généralisée, notamment au sein des zones plus rurales.
- **Unités de centres de traitement d'Ébola en Ouganda** : Au moment de la rédaction de cette note stratégique, des centres de traitement d'Ébola (CTE) ont été établis dans les districts de Bundibugyo, Kasese, Ntoroko, Kabarole, Kikuube et Wakiso ainsi qu'à Kampala et Entebbe, et des activités de prévention étaient en cours de réalisation au sein de nombreux centres, y compris à l'Hôpital de référence régional de Fort Portal, à la clinique infantile de Maranatha, ainsi que dans les centres médicaux de Kinyamaseke, Kiburara, Bugangara, Kayenje, Kyondo et Kyarumba¹⁷. Dans la mesure où les populations qui vivent à proximité de la frontière traversent souvent pour se rendre en Ouganda en provenance de RDC pour avoir recours à des soins de santé, il y a un risque qu'ils cherchent à se faire soigner dans des CTE en Ouganda, notamment s'ils sont perçus comme offrant des soins de meilleure qualité (comme c'est le cas avec d'autres services médicaux en Ouganda). Il a également été suggéré que le récent effondrement du pont Semliki entre Beni et Kasindi pouvait avoir un impact sur les comportements en matière de recherche de soins.

Groupes armés et l'armée

- **Groupes armés et l'armée** : L'histoire transfrontalière des groupes armés dans cette région est longue, complexe, et bien documentée^{10,18,19}. Les traditions locales de résistance armée dans l'ouest de l'Ouganda ont contribué à former le mouvement rebelle ADF (ainsi que ses perceptions), et les liens entre les parties ougandaises et congolaises de la zone frontalière de Rwenzori ont soutenu la survie à la fois de l'Armée nationale de libération de l'Ouganda (NALU) et de l'ADF sur le sol congolais, avec pour effet une « congolisation » graduelle de ces mouvements¹⁸. Les tensions entre les autorités locales et leur résistance au pouvoir étatique et aux gouvernements centraux renforcent les dynamiques transfrontalières, et les zones transfrontalières sont connues pour être des terrains de recrutement fertiles pour les groupes armés. La coopération transfrontalière entre les forces de sécurité ougandaises et congolaises (y compris l'UPDF et les *Forces Armées de la République Démocratique du Congo*, FARDC) est faible et des incidents transfrontaliers surviennent régulièrement. En juillet 2018, par exemple, l'UPDF a augmenté sa présence à la frontière après que l'un de ses soldats ait été tué lors d'une patrouille de routine sur le Lac Albert par des auteurs présumés en provenance de RDC. La riposte à la flambée épidémique du virus Ébola en RDC doit être interprétée en relation avec l'insécurité permanente dans la province du Nord-Kivu et son impact sur les interventions de préparation et de prévention dans les zones frontalières.²⁰
- **Commerce transfrontalier** : Les groupes armés sont eux-mêmes impliqués dans le commerce et la pêche ; de plus, ils monnaient leur protection pour le transport des marchandises de l'autre côté de la frontière. Outre le commerce, la protection et l'application de taxes informelles constituent une source de revenus significative pour les groupes de rebelles (ainsi que pour les armées d'état) impliqués dans la « guerre civile internationalisée » qui sévit en RDC¹⁵. Le Groupe d'étude sur le Congo a indiqué que l'attaque perpétrée à l'encontre de soldats de la paix tanzaniens (en décembre 2017) faisait partie de la lutte pour contrôler la route reliant Mbau à Kamango, qui est réputée pour être un itinéraire de contrebande. Les autorités provinciales sont souvent contraintes de faire des compromis avec de puissants intervenants non gouvernementaux pour conserver leur statut²¹, du fait de l'histoire récente de l'implication militaire dans le commerce informel. Au cours des interventions militaires de l'UPDF dans les guerres du Congo (1996-1997 et 1998-2003), les commandements de l'armée ougandaise ont mobilisé des réseaux économiques transfrontaliers afin d'exploiter les opportunités économiques dans l'est de la RDC, et leur participation dans l'extraction de ressources naturelles telles que l'or, le bois et le charbon a été amplement démontrée^{10,18}. Sur le Lac Édouard, des pêcheurs illégaux opèrent souvent sous la « protection » de plusieurs groupes Mai Mai armés ainsi que de la marine congolaise à laquelle ils sont susceptibles de payer pour une protection pour pêcher, comme c'est également le cas sur le Lac Albert. Il y a des tensions permanentes et des incidents périodiques entre les pêcheurs et les services de sécurité en provenance des deux pays, qui sont exacerbés par la concurrence pour le contrôle des ressources naturelles des lacs.²²

Réfugiés

- **Réfugiés en Ouganda** : Les réfugiés congolais fuyant le conflit en cours en RDC constituent 36 % de la population totale de réfugiés en Ouganda²³. Au 31 octobre 2018, 568 530 réfugiés et demandeurs d'asile en provenance de RDC ont été identifiés par le HCNUR en Ouganda ; leur nombre pourrait être considérablement plus élevé en raison des entrants sans papiers²³. Il est prévu que les élections en RDC aient lieu le 23 décembre 2018²⁴. Le HCNUR anticipe une intensification du conflit politique, que les élections soient organisées ou qu'elles soient reportées, et prévoit 75 000 nouvelles arrivées en Ouganda en provenance de la RDC entre novembre 2018 et février 2019, et 300 000 au cours de l'année²³.
- **Points d'entrée des réfugiés congolais** : De nombreux réfugiés pénètrent en Ouganda en provenance de la RDC en traversant le Lac Albert pour atteindre le village de Sebagoro (district de Hoima), à proximité de l'important camp de réfugiés de Kyangwali. La traversée est périlleuse, souvent effectuée sur des bateaux surchargés et peu solides, et les noyades sont très courantes. D'autres sites de transit majeurs incluent Kanara, situé dans le district prioritaire à haut risque de Ntoroko à l'extrémité sud du Lac Albert, et dans le district de Kisoro.
- **Camps** : Les principaux camps de réfugiés à proximité de la frontière de la RDC comprennent Rhino (95 929 personnes) situé dans le district d'Arua, Kyangwali (76 717 personnes) et Kyaka II (66 896 personnes) situés dans le district de Hoima, et Nakivale (98 998 personnes) situé dans le district d'Isingiro.²⁵ Dans les districts de Moyo et d'Adjumani, qui sont tous les deux classés comme présentant un risque modéré, il existe également des camps destinés aux réfugiés fuyant le Sud-Soudan. Les camps de Kyangwali et Kyaka II (district de Hoima) signalent des flambées épidémiques de choléra depuis février 2018 du fait de mauvaises pratiques d'assainissement et d'hygiène et d'une propagation transfrontalière en provenance des régions affectées dans la Province de l'Ituri.
- **Camps autonomes** : La loi de l'Ouganda sur les réfugiés de 2006 autorise les réfugiés à s'établir dans le pays (ainsi qu'à établir des camps). Ainsi, une fois qu'ils sont en Ouganda, les réfugiés peuvent continuer à être extrêmement mobiles et nombre d'entre eux se fondent parmi la population générale, en particulier dans les centres urbains plus importants (par exemple, à Mbarara, Kampala et Arua) où il y a davantage d'opportunités d'activités génératrices de revenus. Par conséquent, la majorité des réfugiés ne s'établissent pas dans des camps formels, et 92 % d'entre eux se seraient intégrés parmi les communautés d'accueil.²⁵
- **Enregistrement et mesures prises concernant les réfugiés** : L'enregistrement aux points d'entrée officiels et dans les camps de réfugiés est réalisé par le HCNUR et les partenaires opérationnels nationaux (y compris les OING et les organisations communautaires). Des centres de transit officiels ont été établis à Kisoro, Bundibugyo et Matanda, où les réfugiés sont hébergés temporairement et sont censés être nourris, recevoir le paquet de base des articles de secours essentiels « Core Relief Items » (CRI) ainsi que des services de base. Les réfugiés sont enregistrés dans le Système de gestion des informations relatives aux réfugiés (RIMS) en utilisant une vérification biométrique. Au moment de la rédaction de cette note stratégique, des cas de nouveaux arrivants et des cas en attente étaient en cours de traitement. Dans le contexte du virus Ébola, les centres de transit doivent être soutenus dans leurs efforts de préparation et dans le renforcement de leurs mesures de contrôle de la prévention de l'infection afin de réduire le risque de transmission. La participation directe des réfugiés est essentielle.

Contributeurs

Ida Marie Amenda (UNICEF), Grace Bantebya (Université de Makerere), Ulrike Beisel (Université de Bayreuth), Benjamin Chemouni (Université de Cambridge), Mandi Chikombero (UNICEF), Alain Epelboin (CNRS-MNHN Musée de l'Homme Paris), Alice Desclaux (Institut de Recherche pour le Développement), Martin Doevenspeck (Université de Bayreuth), James Fairhead (Université du Sussex), Jean-Benoît Falisse (Université d'Édimbourg), Stan Frankland (Université de St. Andrews), Tony Goldberg (Université du Wisconsin-Madison), Frederick Golooba-Mutebi (Indépendant), Jaime Hitchen (Indépendant), Kasper Hoffmann (Université de Gand), David Kaawa-Mafigiri (Université de Makerere), Nene Morisho Mwana Biningo (Pole Institute), Laban Musinguzi Kashaija (Université de Makerere), Charles Kakaire (UNICEF), Hugh Lamarque (Université d'Édimbourg), Miriam Lwanga (UNICEF), Boiketho Murima (UNICEF), Joe Collins Opio (UNICEF), Sung-Joon Park (Université Martin-Luther de Halle-Wittenberg), Melissa Parker (École d'hygiène et de médecine tropicale de Londres), Sarah Paige, Georgina Pearson (St George's University, Londres), Katie McQuaid (Université de Leeds), Timothy Raeymaekers (Université de Zurich), Jude Rwemisisi (Université d'Amsterdam), Kirstof Titeca (Université d'Anvers), Bram Verelst (Université de Gand), Judith Verweijen (Université du Sussex), Danny de Vries (Université d'Amsterdam).

Références

- ¹ Titeca, K., Kimanuka, C., (2012). 'Walking in the dark: informal cross-border trade in the Great Lakes region', International Alert. https://www.international-alert.org/sites/default/files/GreatLakes_CrossBorderTrade_EN_2012.pdf
- ² WHO Ebola situation report, 12 December. http://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/276811/SITREP_EVD_DRC_20181212-eng.pdf?ua=1
- ³ Lamarque, H. (forthcoming). 'Asymmetry and Imbalance in Urban Borderlands: The case of Goma and Gisenyi'.
- ⁴ Verweijen, J. (2015). 'The Ambiguity of Militarization. The complex interaction between the Congolese armed forces and civilians in the Kivu provinces, eastern DR Congo'.
- ⁵ IOM (2018). 'Flow Monitoring Dashboard: Uganda/DRC Border'. Publication date: 3 Dec, 2018. <https://displacement.iom.int/reports/uganda-%E2%80%94-flow-monitoring-dashboard-ugandadrc-border-1-15-november-%E2%80%94-30-november-2018>
- ⁶ Westerkamp, M., Houdret, A. (2010). 'Peacebuilding across Lake Albert. Reinforcing environmental cooperation between Uganda and the Democratic Republic of Congo'. Adelphi research.
- ⁷ Parker, M. et al. (2012). 'Border parasites: schistosomiasis control among Uganda's fisherfolk', Journal of Eastern African Studies, 6:1, 98-123. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/17531055.2012.664706>
- ⁸ Raeymakers, T. (2014). Violent Capitalism and Hybrid Identity in Eastern Congo. Power to the Margins.
- ⁹ Observatory of Economic Complexity (2016). Uganda. <https://atlas.media.mit.edu/en/profile/country/uga/>
- ¹⁰ Titeca, K. (2009). 'The Changing Cross-Border Trade Dynamics between north-western Uganda, north-eastern Congo and southern Sudan'. University of Antwerp, London School of Economics. <https://core.ac.uk/download/pdf/96058.pdf>
- ¹¹ Titeca, K., (2012). 'Tycoons and contraband: informal cross-border trade in West Nile, north-western Uganda'. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/17531055.2012.664703>
- ¹² Raeymakers, T. (2012). Reshaping state in its margins: The state, the market and the subaltern on a Central Africa frontier.
- ¹³ WHO (2018). Uganda steps up Ebola response in 22 high-risk districts. <https://afro.who.int/news/uganda-steps-ebola-preparedness-response-22-high-risk-districts>
- ¹⁴ UNEP, United Nations Great Lakes, MONUSCO (2015). 'Experts' background report on illegal exploitation and trade in natural resources benefitting organized criminal groups and recommendations on MONUSCO's role in fostering stability and peace in eastern DR Congo'. https://postconflict.unep.ch/publications/UNEP_DR Congo MONUSCO OSESG final_report.pdf
- ¹⁵ Raeymakers, T., and Jourdan, L., (2009). 'Economic Opportunities and Local Governance on the African Frontier'. Journal of Eastern African Studies, (3)2, pp. 317-332. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/17531050902972964>
- ¹⁶ Golooba-Mutebi, F & B. Bukenya, 2017. 'The Political Economy of the Medicines and Health Commodities Supply Chain in Uganda'.
- ¹⁷ USAID, Ebola Preparedness Update, 30 November 2018.
- ¹⁸ Titeca K. & Vlassenroot, K. (2012). 'Rebels without borders in the Rwenzori borderland? A biography of the Allied Democratic Forces', Journal of Eastern African Studies, 6:1, 154-176. <https://www.tandfonline.com/doi/abs/10.1080/17531055.2012.664708>
- ¹⁹ Titeca, K., Reuss, A. (2017). 'Uganda: Why the unrest in Rwenzori is far from over'. <https://africanarguments.org/2017/07/04/uganda-why-the-unrest-in-rwenzori-is-far-from-over/>
- ²⁰ SSHAP (2018). 'Key Considerations: the Context of North Kivu Province, DRC', https://opendocs.ids.ac.uk/opendocs/bitstream/handle/123456789/13995/SSHAP_North_Kivu_context.pdf?sequence=1&isAllowed=y.
- ²¹ Congo Research Group (2017). 'MONUSCO suffers the worst attack in its history'. <http://congoreserchgroup.org/monusco-suffers-the-worst-attack-in-its-history/>
- ²² Westerkamp, M., Houdret, A., (2010). 'Peacebuilding across Lake Albert. Reinforcing environmental cooperation between Uganda and the Democratic Republic of Congo. Adelphi Research. http://www.envirosecurity.org/actionguide/Adelphi_Peacebuilding%20across%20Lake%20Albert.pdf
- ²³ UNHCR (2018), 'Operational Update 28 Nov 2018' at the Humanitarian Donor Partner Group Meeting'. Kampala, 28 November 2018.
- ²⁴ Congo Research Group (2018). 'New CRG/BERCI poll: Congolese expect a flawed, contentious election'. <http://congoreserchgroup.org/new-crgberci-poll-congolese-expect-a-flawed-contentious-election/>
- ²⁵ UNHCR (2018). 'Refugees and asylum seekers from DRC'. Last updated on 31 October 2018. <https://data2.unhcr.org/en/situations/drc/location/5809>

Contact

Veillez nous contacter si vous avez une demande directe relative à la riposte au virus Ébola en RDC, ou concernant un dossier, des outils, une expertise technique ou une analyse à distance supplémentaire, ou si vous souhaitez rejoindre le réseau de conseillers, veuillez contacter directement la Plateforme Social Science in Humanitarian Action en envoyant un e-mail à Juliet Bedford (julietbedford@anthrologica.com) et Santiago Ripoll (s.ripoll@ids.ac.uk).

Centres de liaison clés Plateforme : UNICEF (kchitnis@unicef.org), OMS (bhatiaseviap@who.int), IFRC (ombretta.baggio@ifrc.org), Commission Communication en RDC (jdshadid@unicef.org), Groupe de recherche des sciences sociales GOARN (nina.gobat@phc.ox.ac.uk)



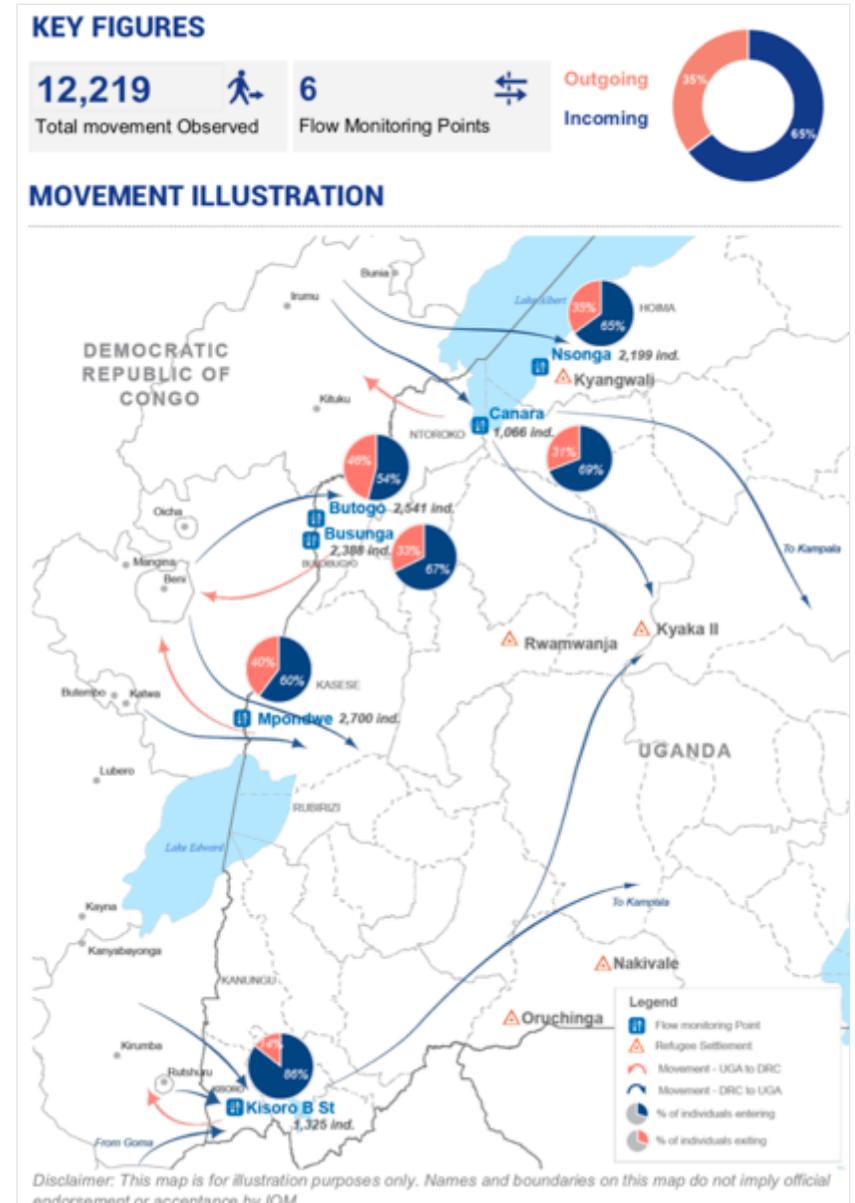
La Plateforme Social Science in Humanitarian Action : A Communication for Development est un partenariat entre UNICEF, l'Institute of Development Studies (IDS) et Anthrologica. Un financement supplémentaire pour soutenir l'intervention de la Plateforme face au virus Ebola en RDC a été fourni par le Wellcome Trust.

Carte 1 – Districts à risque prioritaires (Ministère de la santé ougandais)



Ministère de la santé de l'Ouganda (2018). Plan d'urgence national ougandais contre la maladie du virus Ébola. Octobre 2018- Mars 2019.

Carte 2 – Points de surveillance des flux, 15-30 novembre (OIM)



OIM (2018). « Tableau de bord de surveillance des flux : Frontière entre l'Ouganda et la RDC ». Date de publication : 3 décembre 2018. <https://displacement.iom.int/reports/uganda-%E2%80%94-flow-monitoring-dash-board-ugandadrc-border-1-15-november-%E2%80%94-november-2018>